



SOLIDARITÉ



URBANISATION



MOBILITÉ



ENVIRONNEMENT



SPORT



CULTURE



SÉCURITÉ



ACTIVITÉ
LOCALE



LOGEMENT



FISCALITÉ



ENSEIGNEMENT

NOTRE PROGRAMME 2024-2030

NOS PROPOSITIONS CONCRÈTES
POUR MARCHE, SES VILLAGES ET
SES HABITANTS.

Avec votre voix, notre commune sera
SECURISEE, FLUIDE, CONVIVIALE,
DYNAMIQUE, CONNECTEE



JEUNES



SENIORS



HÔPITAL
ET SANTÉ



AGRICULTURE
ET RURALITÉ

GO!

SOMMAIRE

SÉCURITÉ.....	1
SÉCURITÉ ROUTIÈRE	1
FISCALITÉ.....	2
URBANISATION.....	2
SOLIDARITÉ.....	2
MOBILITÉ.....	3
MARCHE, VILLE PÔLE	3
FAVORISER L'ACTIVITÉ LOCALE	4
ENVIRONNEMENT.....	5
CADRE DE VIE	5
MARCHE, COMMUNE SPORTIVE.....	6
LA CULTURE.....	6
LOGEMENT.....	6
CITOYENNETÉ	7
BIEN-ÊTRE ANIMAL	8
DÉFI ÉNERGÉTIQUE	8
ENSEIGNEMENT	8
LA PETITE ENFANCE	9
LES JEUNES	9
LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	10
LES SENIORS	10
AGRICULTURE ET RURALITÉ	11

SÉCURITÉ

Au fil du temps, de plus en plus de petits faits récurrents, voire certains délits plus graves, ont été commis à Marche. Si la situation n'est pas – encore – alarmante, elle est réelle et doit retenir toute notre attention pour éviter une dégradation fâcheuse. Garantir la sécurité sans glisser vers du sécuritaire, c'est possible ailleurs, ce le sera à Marche. Prévention et tolérance zéro pour les fauteurs de trouble et les auteurs d'incivilités !

- Développer de façon plus forte des actions de prévention en matière de lutte contre la drogue et autres assuétudes (écoles, police, acteurs spécialisés).
- Amplifier la coopération entre les services communaux de prévention, les forces de l'ordre et les écoles.
- Systématiser des réunions communales rassemblant l'ensemble des acteurs de terrain (police, service administratif, associations, écoles, comité de quartier, ...) afin d'échanger et de lister les problèmes rencontrés.
- Augmenter le nombre de caméras afin de cibler les endroits identifiés comme étant des endroits de trafics dans le centre-ville, les parcs mais également dans les villages. Veiller à la bonne identification des fauteurs de troubles via cet outil de caméras.
- Valoriser et renforcer la fonction d'inspecteur de quartier et créer la fonction de steward de proximité. Renforcer la collaboration avec les travailleurs de rue (Mic-Ados).
- Intensifier les patrouilles nocturnes des policiers et développer les patrouilles de proximité notamment en milieu urbain à pied et/ou à vélo.
- Développer les RIC (Réseau information de quartier) avec l'appui de la police locale.
- Amplifier le recours aux Sanctions Administratives Communales (SAC) pour sanctionner les incivilités qui nuisent à la tranquillité de vie des habitants :
 - Lister les infractions visées par les SAC dans un document pédagogique et informatif (à diffuser également dans les écoles).
 - Renforcer la formation des agents constateurs.
 - Généraliser, dans le cadre de l'autonomie communale, la possibilité de sanctionner (SAC) un auteur de fait dès l'âge de 14 ans, notamment par des mesures éducatives adaptées.
 - Renforcer le recours aux prestations citoyennes en guise de sanctions administratives communales (travail d'intérêt général presté dans un service communal ou autre).
 - Renforcer l'utilisation des SAC dans la lutte contre la malpropreté publique (dépôts clandestins, ...) et contre les nuisances sonores et de voisinage.
- Lutter contre le radicalisme :
 - Renforcer la formation spécifique des travailleurs des services sociaux et de prévention, des agents de CPAS, des agents de quartier en matière de radicalisme et de détection des signaux.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les dangers de la route sont omniprésents. A tout instant, nous devons nous mobiliser pour veiller à la sécurité de toutes et tous, et plus particulièrement des usagers les plus faibles, tels les piétons, les cyclistes et également les riverains. Il faut améliorer la situation aujourd'hui insatisfaisante dans notre Commune.

- Mettre en place un véritable plan d'action contre les rodéos urbains. La vitesse excessive et la conduite agressive et/ou bruyante représentent un danger pour les citoyens qui croisent ces chauffards mais aussi de véritables désagréments pour nos concitoyens. Malgré tous les efforts déjà déployés par nos policiers pour lutter contre cette nuisance, les délinquants de la route continuent à sévir. Il est urgent de prendre cette problématique à bras-le-corps.
- Continuer le déploiement des radars préventifs et veiller à leur bon fonctionnement. Installer des radars répressifs (fixes ou mobiles) dans les lieux plus dangereux. Envisager des aménagements pour freiner la vitesse à l'entrée des zones habitées (traversée de Humain, On, Hargimont, montée de Hollogne, entrée du village de Champlon, ...).
- Multiplier les passages pour piétons et prévoir des trottoirs dans les zonings, dans les quartiers et particulièrement aux abords des écoles et des résidences pour les aînés avec une signalisation adéquate.
- Rénover et amplifier l'éclairage des passages pour piétons notamment ceux du boulevard urbain.
- Améliorer le réseau-maillage entre nos villages, pour tous les usagers : piétons, personnes à mobilité réduite, cyclistes, cavaliers, ...
- Etablir un cadastre local des lieux accidentogènes afin de déterminer un plan d'actions spécifiques pour chacune de ces rues, pour chacun de ces sites ou quartiers.
- Réaliser un cadastre des routes de nos villages afin d'identifier les zones les plus dégradées.
- Renforcer l'éclairage en voirie et l'adapter aux spécificités de l'espace public, notamment via l'éclairage intelligent (déclenchement suite à un mouvement), tant en ville que dans les villages.

- Repenser à la possibilité de rétablir l'éclairage public toutes les nuits dans certains endroits sensibles (cambriolages, ...).
- Construire les trottoirs manquants entre certains quartiers/villages et veiller au bon entretien des trottoirs existants. Adapter les trottoirs aux PMR et poussettes d'enfants.
- Demander à la population concernée son avis avant d'installer des éléments de sécurisation de la voirie et si le besoin est exprimé, modifier ceux existants. Il y a eu beaucoup trop d'aménagements aberrants à Marche.
- Demander l'avis de la population et des riverains quant à la modification des places de parking et la mise en place de matériel de sécurité routière (potelets, chicanes, ...).
- Fournir une numérotation réfléchissante pour les futures constructions facilitant la visibilité de nuit pour les services de secours.

FISCALITÉ

- Maintenir le pouvoir d'achat des citoyens, c'est adapter aussi nos dépenses et nos investissements suivant nos moyens. Notre groupe défend 4 grandes priorités :**
 - Mieux dépenser, moins gaspiller : l'argent public doit être alloué dans un souci de recherche permanente de l'efficacité.
 - Diminuer les centimes additionnels communaux au précompte immobilier (de 2500 à 2400) avant la fin de la législature. C'est un engagement formel !
 - Ne pas augmenter l'impôt des personnes physiques.
 - S'opposer à toute nouvelle création de taxe ou augmentation de taxes existantes.

URBANISATION

Notre cadre de vie est notre patrimoine commun. Bien entendu, notre ville doit pouvoir grandir et se développer, mais en gardant sa taille humaine et conviviale. Gérer l'urbanisation de façon raisonnée et raisonnable. Penser celle-ci en amont et prévoir les équipements indispensables (adduction d'eau, gestion des déchets, énergie, écoles, crèches, ...) pour mettre en adéquation les besoins de la population et les services disponibles.

- Nous voulons stimuler l'entrepreneuriat immobilier durable et à taille humaine mais souhaitons également une croissance maîtrisée de notre ville.
- Veiller à un fonctionnement dynamique de la CCATM en y intégrant la possibilité d'interpellation citoyenne sur des sujets précis et en respectant mieux ses avis.
- Adopter un nouveau guide communal d'urbanisme, en véritable concertation avec tous les habitants, tous les quartiers et tous les villages. S'engager à ne pas y déroger et veiller à ce qu'il en soit de même pour le futur schéma de développement communal.
- Garantir à tous les citoyens la totale transparence et l'information sur le suivi de leur dossier, et veiller à ce que la responsabilité des décisions puisse être identifiée.
- Intégrer la dimension « respect de la typologie » et du gabarit des quartiers dans la délivrance des permis.
- En concertation avec les acteurs et la population, limiter les constructions verticales inadéquates sur tout le territoire de la commune afin de préserver le cadre et la qualité de vie des habitants.
- Favoriser autant que possible l'offre communale de parcelles à bâtir pour le logement.
- Préserver le caractère rural de nos villages.
- Favoriser la valorisation des espaces habitables situés dans les étages des surfaces commerciales du centre-ville.
- Mettre en œuvre une politique active de réhabilitation des bâtiments vides ou abandonnés et favoriser la rénovation du bâti existant.
- Mettre en place une politique de préservation des bâtiments authentiques, riches d'un point de vue architectural et historique.
- Être ouvert à la créativité des auteurs de projets en répondant au besoin de la population.
- Mettre en place un partenariat avec les écoles pour la rénovation de monuments et la création d'espaces verts.

SOLIDARITÉ

Notre ville, derrière certaines apparences, compte des poches importantes de précarité et de pauvreté. Le sans-abrisme est présent et le centre-ville se paupérise. L'action d'activation et d'insertion socio-professionnelle doit être amplifiée. Il faut aussi répondre aux besoins concernant les métiers en pénurie dans de nombreux secteurs.

- Stimuler la mise à l'emploi du plus grand nombre afin de renforcer la solidarité au sein de la commune.

- Développer des formations, des modules d'orientation vers les métiers en pénurie en réalisant un cadastre des besoins exprimés par les entreprises, commerçants et indépendants de notre commune.
- Intensifier la mise au travail via les articles 60 et 61 en développant des partenariats avec le secteur associatif et le secteur privé et ce afin de rendre le goût au travail, la dignité aux personnes désireuses de se réinsérer dans la vie professionnelle.
- Développer et soutenir les structures de type OISP (organisme d'insertion socioprofessionnelle), les liens avec le monde de l'entreprise, ...
- Aider les modules d'alphabétisation. L'apprentissage de la lecture, de l'écriture, du calcul doit être une priorité pour celles et ceux qui ne maîtrisent pas ces bases (classes DASPA).
- Intensifier l'accompagnement et responsabiliser les bénéficiaires de l'aide sociale dans leur parcours de réinsertion professionnelle.
- Renforcer la collaboration entre le CPAS et les acteurs locaux (ALE, ...).
- Mettre en place une structure d'accueil pour les sans-abris. Identifier ceux-ci et si besoin mettre en place un accompagnement social.
- Mettre en place une concertation avec la prison pour favoriser l'intégration des familles et un suivi des anciens détenus.
- Soutenir la maison d'accueil des victimes de violences conjugales.

MOBILITÉ

Chacun a pu constater combien la circulation dans le centre de Marche est devenue compliquée. Les désagréments sont nombreux : perte de temps, désertification du centre-ville, utilisation des voiries adjacentes, dégradation des infrastructures routières, difficulté pour les services de sécurité et de secours, ...

- Réaliser un véritable plan communal global de mobilité tenant compte de l'évolution urbanistique de la ville et y intégrer autant que possible les différents projets à l'étude.
- Dans ce plan, veiller à anticiper les conséquences du développement urbanistique futur.
- Favoriser l'accès aux transports en commun en zones rurales notamment en développant des contacts réguliers entre autorités communales et sociétés régionales de transport afin d'adapter les lignes et les horaires et en activant les dispositifs de type bus à la demande.
- Améliorer les accès vélos et piétons vers l'hôpital, le camp militaire et le WEX.
- Anticiper les problèmes de circulation dans le cadre du développement du WEX 2 et lors d'évènements (Salon des mandataires, Horecatel, ...).
- Revoir le plan de circulation des véhicules d'urgence sur le boulevard urbain.
- Résoudre les situations problématiques en termes de circulation, notamment les sorties d'écoles, le carrefour rue du Commerce/avenue de la Toison d'Or, ...
- Continuer à développer la mobilité douce en concertation avec les entreprises, les pouvoirs publics (écoles, police, hôpital, tribunal, ...) afin de doter la commune de tous les équipements pour renforcer son statut de vélo friendly : parkings pour vélos avec recharge pour les vélos électriques, maintien des primes à l'acquisition de vélo électrique, extension des pistes cyclables, concours dans les écoles pour la réalisation d'une mascotte /logo, ...
- Créer une piste cyclable reliant On et Hargimont.
- Evaluer la pertinence de la mise en place de vélos électriques partagés.
- Etablir un plan de mobilité douce pour la commune sur base d'un cadastre en intégrant des projets de renforcements du réseau de pistes cyclables.
- Aider les entreprises à étudier la possibilité d'instaurer un leasing vélo pour leurs collaborateurs en concertation avec les autres niveaux de pouvoir.
- Développer des espaces dédiés au covoiturage et un portail de promotion de celui-ci
- Poursuivre la politique des stewards aux abords des écoles et prévoir des zones « kiss and drive » aux abords des écoles afin de fluidifier le trafic en heure de pointe. Prévoir des parkings en suffisance pour les enseignants.
- Veiller à préserver les plages horaires du service SNCB de la gare de Marloie et créer un espace « intérieur/couvert » à la gare de Marche.
- Déployer à Marche des modes de déplacements innovants.

MARCHE, VILLE PÔLE

La commune accueille le quartier et le camp Roi Albert, des services administratifs fédéraux et régionaux, un établissement hospitalier, les pompiers. Le maintien de ces dispositifs n'est jamais gagné, leur déploiement encore moins. C'est un autre de nos engagements forts !

- Veiller à leur maintien et à leur développement sur le territoire communal. Un raisonnement parallèle peut être tenu pour chaque institution publique ou parapublique présente à Marche.

- Maintenir, entretenir et développer des contacts réguliers avec ces institutions publiques qui sont présentes sur le territoire communal comme la Défense, les administrations fédérales, régionales et provinciales, les écoles, Vivalia, ...
- Soutenir les activités organisées par ces acteurs (portes ouvertes, visites scolaires, ...).
- Attirer l'organisation d'événements prestigieux (concours, festivals, ...).

FAVORISER L'ACTIVITÉ LOCALE

Avec un taux d'emploi administratif de 63,7% et un taux de chômage de 11,5% (sources IWEPS), Marche présente de belles marges de progression en termes d'activité économique. Les projets à impact économique et créateur d'emploi doivent être multipliés et surtout efficaces.

Développement socio-économique

- Soutenir la croissance de nos zones d'activités (soutien au projet Wex 2 et Novalis).
 - Soutenir une initiative de partenariat public-privé dans la création de village adapté aux besoins des entreprises PME et TPE au sein de l'un de nos zonings.
- Continuer à développer l'espace dédié aux sciences du vivant, du secteur du pharma, au départ du CER Groupe (Centre d'Economie Rurale).
- Promouvoir auprès d'entreprises extérieures l'investissement dans notre commune.
- Intensifier le partenariat entre l'association des commerçants et la Ville en renforçant l'Agence de Développement Local.
- Concrétiser vigoureusement le schéma de développement commercial afin d'attirer au centre-ville des implantations commerciales non concurrentes à l'activité actuelle notamment en favorisant le regroupement d'espaces permettant d'accueillir des commerces de taille moyenne.
- Renforcer le partenariat avec IDELUX pour valoriser nos zones industrielles, artisanales, économiques et commerciales en y favorisant les entreprises créatrices d'emploi.
- Mettre en place au sein de l'échevinat du commerce un guichet d'information unique destiné à aider et à informer les entrepreneurs dans leurs démarches administratives afin de faciliter leur implantation et leur développement.
- Intensifier les collaborations avec les établissements d'enseignement, l'IFAPME pour favoriser la formation dans les métiers en pénurie et créer des conventions entre la Commune et le Forem pour développer la formation à des métiers spécifiques dont notre ville a besoin.

Commerces

- Offrir 1h de parking gratuit dans le centre-ville et octroyer une dérogation pour les indépendants durant leurs prestations professionnelles en ville.
- Renforcer la signalisation au bénéfice des commerces partout dans la commune.
- Faire la promotion des boucles urbaines reliant les différents points d'intérêt commerciaux et autres.
- Soutenir une politique d'animation et d'événements attractifs par exemple la « Journée du client ».
- Promouvoir et valoriser les producteurs locaux (circuits courts).
- Favoriser les prestations et achats locaux des institutions publiques.
- Renforcer le commerce de proximité, notamment via un système de fidélisation dans les commerces locaux.
- Etudier la pertinence d'une ouverture des commerces certains dimanches en concertation avec les acteurs locaux

Tourisme

- Soutenir le rayonnement des événements qui rythment la vie marchoise (Marché 1900, • Carnaval, Statues vivantes, foires et salons au Wex, fêtes et activités dans les villages, joggings, manifestations sportives, ...).
- Davantage mettre en valeur et faire la promotion du patrimoine et du folklore marchois.
- Valoriser notre patrimoine architectural, culturel, nos hébergements, nos sites d'intérêt touristique via une application smartphone multilingue.
- Mettre en place un réseau gastronomie/découverte impliquant le secteur Horeca et les métiers de bouche.
- Soutenir le secteur Horeca et les produits de bouche « made in Marche » (pâtisseries, fromages artisanaux, chocolats, ...).
- Soutenir l'organisation de cours de langues pour assurer un multilinguisme opérationnel des acteurs touristiques de notre commune.
- Créer de nouveaux circuits thématiques associant culture, architecture et patrimoine gastronomique en collaboration avec les communes proches.
- Développer le concept « Marche ville d'art » en collaboration avec le Musée FAM, les ateliers, l'académie et les galeries marchois.

ENVIRONNEMENT

Préserver l'environnement, c'est préserver notre futur. Nous devons être particulièrement dynamiques et créatifs en la matière.

- Vitaliser concrètement le Plan communal de Développement de la Nature.
- Intégrer dès à présent le maillage écologique, par l'instauration d'un réseau vert qui permet à différentes espèces végétales ou animales d'assurer leur survie au sein de notre commune.
- Préserver le Parc des Pères franciscains, un des derniers poumons verts de la ville, et les activités qui y sont exercées. Afin de sécuriser le site et l'ancienne piscine, créer un point d'eau végétalisé, accessible au public, ...
- Préserver le Fond des Vaultx en tant qu'espace public et valoriser ce site remarquable en tenant compte de tous les utilisateurs, y favoriser le dialogue et créer un comité interdisciplinaire. Entretien des chemins pour les usagers à mobilité douce ainsi que le parking. Sécuriser l'espace « pique-nique ».
- Sensibiliser les élèves au respect de la nature et de la propreté, notamment en transformant avec l'appui des acteurs spécialisés une partie des jours « blancs » en jours « verts » avec des éco-conseillers.
- Continuer le remplacement progressif des bulles à verre, souvent dégradées, par des bulles à verre enterrées. Intégrer les nouvelles évolutions dans la collecte des déchets et assurer le respect des dates de dépôt des sacs et containers. En cas de non-respect, appliquer un système d'avertissement allant jusqu'à la verbalisation.
- Maintenir la dynamique commune « zéro déchet » en accompagnant des familles-tests, développer un vrai rucher didactique (commune Maya), conseils potagers, création d'un potager partagé, conseils compostage, ...
- Adapter la carte de passage aux parcs à containers suite à l'évolution de la collecte des déchets.
- Développer des programmes tels que « Entreprises nature admise » visant, avec leur accord, à intégrer la biodiversité sur leur site.
- Valoriser les déchets verts de la commune et créer un plan de compostage communal.
- Promouvoir le verdissement des façades et des espaces publics et privés.
- Mettre en place une équipe pluridisciplinaire avec les acteurs spécialisés afin de mener une politique efficace contre les nuisibles (rats, ratons laveurs, frelons asiatiques, ...).
- Veiller à la propreté des lieux publics (mégots, poubelles, ...).
- Mettre en place une politique de prévention des inondations pour protéger les quartiers, les villages et les habitants concernés avec un meilleur entretien des égouts et des ruisseaux.

CADRE DE VIE

Le cadre de vie, citadin et rural, est un bien collectif précieux. Nous devons veiller à le protéger, à le partager et à l'améliorer.

- Installer et compléter le mobilier urbain (bancs, tables, ...) dans les villages afin de créer des espaces de convivialité (pistes pétanques, tables de ping-pong, plaines de jeux, ...).
- Adapter le mobilier urbain pour les PMR.
- Poursuivre ou soutenir le travail de rénovation des salles de villages (ex : la salle des Marronniers à Hargimont, salle de On, ...).
- Aider les comités de village dans leurs organisations et renforcer leur rôle social.
- Recréer des espaces de convivialité dans les villages, en créant des placettes, des endroits de rencontre et de discussion.
- Veiller à ce que tous les quartiers soient fleuris au printemps.
- Amplifier les décorations de la ville et des villages, en n'oubliant pas de quartiers, pour les fêtes de fin d'année.
- Renforcer les équipes chargées de la propreté et de l'embellissement de la ville et des villages afin de rendre l'ensemble de la commune plus propre.
- Veiller à la propreté des espaces publics et à la réparation rapide de l'équipement public dégradé.
- Faire la chasse aux dépôts clandestins :
 - par la mise en place de brigades d'intervention rapide.
 - par la promotion de l'application « Fixmystreet Wallonie »
 - par une meilleure communication du système d'alerte via les réseaux sociaux
 - tolérance zéro pour les jets de mégots sur l'espace public.
 - relèvement des amendes en cas d'infraction.

MARCHE, COMMUNE SPORTIVE

Le sport, c'est la vie, le bien-être et la santé. Mais aussi un lien sociétal fort et enrichissant. Chacun est concerné à tout âge, amateur ou passionné, valide et moins valide.

- Instaurer un chèque famille « rentrée-sport-culture » à utiliser dans les commerces, les clubs sportifs, structures associatives implantés sur le territoire de la commune.
- Soutenir, de façon équilibrée et dynamique, l'ensemble des clubs sportifs tant au niveau des infrastructures que de la logistique.
- Élargir et simplifier les horaires de la piscine afin de la rendre plus accessible à tous.
- Construire une salle multi sports en partenariat avec les établissements d'enseignements ainsi que réaliser le skate par attendu depuis 12 ans.
- Créer un guichet unique du sport afin de réunir et de rendre accessible l'information concernant le sport et les clubs sportifs de la commune.
- Améliorer l'accessibilité de l'état des lieux des salles disponibles de la ville et des villages afin de créer des partenariats en vue d'optimiser leur occupation et leur disponibilité.
- Faciliter l'accès aux sites d'activités sportives via les transports en commun ou un service de transport communal (« Bus sport »).
- Soutenir l'organisation d'événements sportifs sur le territoire de la commune tant en termes de loisirs, amateurs ou professionnels (jogging, cyclisme, tournois en tous genres, ...).
- Soutenir les espoirs marchois, favoriser leur progression et accompagner les sportifs de haut niveau, quelle que soit la discipline, pour qu'une passion puisse s'exercer et parfois devenir un métier.
- Soutenir le sport de quartier par l'organisation d'activités sportives et de stages sportifs dans les villages de la commune (via les infrastructures scolaires en dehors des heures de classe).
- Renforcer le sport chez les aînés pour améliorer leur bien-être, leur santé tant physique que cognitive. Le sport est aussi un magnifique lien social qui sort nos aînés de l'isolement.
- Favoriser un abonnement « Sport » donnant accès à toutes les infrastructures sportives à moindre coût.
- Fédérer tous les clubs sur un évènement « Fête du sport en Marche » avec des initiations aux divers sports.
- Création d'un poste « Référent(e) Sports » afin de fédérer les forces sportives.
- Utiliser la Place aux Foires comme lieu de sport (yoga en ville, cours collectifs, danse, ...).

LA CULTURE

Une ville est un territoire qui vit et rayonne également à travers la culture. Y investir est essentiel pour le développement personnel des habitants.

- Renforcer la Maison de la Culture dans son rôle de Guichet unique de la culture, afin de réunir et de rendre accessible l'information. Soutenir la MCFA dans le déploiement de son nouveau rôle de Centre scénique.
- Promouvoir le secteur culturel marchois (activités, musées, associations, Ciné Marche, Hocus focus, le Cercle historique, le Cercle généalogique, ...).
- Promouvoir le programme de la MCFA et des musées marchois et leurs activités auprès de nos écoles et ce pour tous les réseaux.
- Poursuivre l'organisation d'expositions pour les artistes amateurs en soutenant les lieux d'exposition.
- Favoriser l'installation, temporaire ou durable, d'œuvres d'art diversifiées dans les lieux publics.
- Créer une centrale de prêt de matériel (sono, écran, chapiteaux, ...) pour l'organisation d'activités culturelles dans les salles de village souvent sous-équipées.
- Développer des systèmes de passeport culturel permettant de découvrir plusieurs événements organisés sur le territoire de la commune. Un « Pass Culture ».
- Soutenir de manière importante le travail des Académies et des associations qui favorisent la culture sous toutes ses formes.
- Améliorer la qualité de l'agenda des activités de la ville. Rendre Marche plus attractive pour les organisateurs d'événements.
- Attirer des évènements artistiques sur la commune.

LOGEMENT

Le logement est un des droits fondamentaux garanti par la Constitution. Les villes et communes ont un rôle important à jouer pour faire respecter ce droit.

Améliorer l'offre de logements en centre-ville adaptés aux personnes âgées, aux personnes à mobilité réduite ou porteuses d'un handicap avec un soutien renforcé pour la classe moyenne et pour les familles monoparentales.

- Créer un Fonds de garantie locative pour les jeunes de moins de 30 ans et les familles monoparentales.
- Favoriser une politique acquisitive du premier logement pour les personnes ayant des revenus faibles ou moyens et les jeunes.
- Soutenir la politique permettant aux locataires de logement social d'acquérir l'habitat qu'ils occupent par un système de location/vente.
- Faire le choix de ne pas augmenter le nombre de logements sociaux mais améliorer la qualité des logements existants en termes d'isolation, de rénovation, d'énergie et de confort (Marche compte à ce jour près de 15% de logements publics et/ou sociaux).
- Soutenir une modification de la législation qui favoriserait l'accès prioritaire des logements sociaux aux bénéficiaires issus de notre commune.
- Instaurer un vrai dialogue avec les comités représentatifs des locataires des logements sociaux
- Assurer auprès des Marchois un relais des dispositifs, primes et aides de la Région wallonne et communiquer sur les primes communales disponibles. Renforcer les synergies entre la Ville et le guichet de l'énergie.
- Création d'un espace d'accueil encadré pour les gens du voyage afin d'éviter les installations sauvages.

CITOYENNETÉ

Pour notre groupe, le citoyen doit être considéré comme un acteur et partenaire à part entière de la gestion publique. Dans une gouvernance moderne, il est essentiel de consulter régulièrement et véritablement la population quant aux grandes orientations et aux projets précis qui la concerne. Être à l'écoute des citoyens fait partie de notre ADN !

- Renforcer le rôle du médiateur communal avec pour mission de réunir les parties concernées par des conflits afin de dégager des pistes de convergences (litiges, recours, justice, ...).
- Garantir des services communaux de qualité, accessibles pendant de larges plages horaires (soirée et samedi matin). Possibilité de plage horaires sans RDV.
 - Faire de la démocratie locale une compétence échevinale, en attribuant à un échevin la responsabilité de l'animation de la démocratie participative, en ce compris la prise de contact avec les comités de quartiers (sans augmenter le nombre d'échevins évidemment).
- Créer un Conseil consultatif des étudiants de l'enseignement secondaire en collaboration avec le conseil des élèves.
- Maintenir la manifestation d'accueil des nouveaux habitants.
- Mettre en œuvre un processus régulier de consultation des habitants.
- Mettre en œuvre le programme communal de développement rural.
- Publier un cadastre dynamique des associations de toute nature actives sur le territoire communal
- Instaurer une « Journée citoyenne » en y associant les écoles, les mouvements de jeunesse, les maisons des jeunes et l'ensemble des citoyens (aides à la personne, nettoyage des rues, embellissement d'un quartier/écoles, ...).
- Participer à la dynamique mise en place dans nos villages par l'organisation d'activités diverses (jeux inter villages, apéros marchois dans les villages, ...).
- Simplifier les démarches administratives pour les groupes et asbl qui font des demandes d'organisation à la Ville.

MARCHE, SMARTCITY

Notre groupe veut ancrer la commune dans l'ère du numérique. Les outils digitaux facilitent l'accès à l'information et peuvent offrir une multitude de services aux citoyens.

Intervenir auprès des fournisseurs de réseau pour solutionner les problèmes de réseaux sur la ville. Installer des hot-spots wifi.

- Devenir un pôle numérique attractif pour les entreprises et les talents (développement de l'e-square, formations, ...).
- Améliorer l'accès au guichet unique électronique permettant l'octroi de documents administratifs via la carte d'identité sans diminuer les horaires d'ouverture de l'administration.
- Développer l'application reprenant l'ensemble des commerces/Horeca de la commune (plan, heures d'ouverture, ...).
- Mettre en place un système communal de communication via SMS informant les citoyens des événements marchois y compris via les réseaux sociaux.

- Mise en place d'un système d'alerte des citoyens en cas de crises (inondations, tempêtes, cambriolages, ...).
- Développer une plateforme de covoiturage.
- Avec l'espace public numérique répondre aux difficultés d'accès aux nouvelles technologies informatiques.
- Intégrer l'intelligence artificielle dans les différents processus et former le personnel communal.

BIEN-ÊTRE ANIMAL

En Wallonie, on compte de très nombreux animaux de compagnie. Il est donc nécessaire d'œuvrer davantage encore à une plus grande sensibilisation de la population au bien-être animal.

- Doter un échevin de la compétence active « bien-être animal »
- Créer un espace sécurisé de liberté pour les chiens dans un endroit judicieux et proposer une offre d'éducation canine en collaboration avec un acteur spécialisé.
- Veiller au respect des règles concernant les déjections canines.
- Continuer à encourager la stérilisation des chats errants via des conventions avec les vétérinaires locaux ou des associations locales de protection animale. Promouvoir l'adoption au même titre que pour les chiens.
- Responsabiliser les futurs propriétaires d'animaux de compagnie.
- Valoriser, soutenir et travailler en partenariat avec le refuge de Marche « Chiens Perdus sans Collier » et trouver une solution pour lui accorder une localisation définitive et convenable. Intégrer la problématique des chats errants dans la démarche. Intégrer au sein des outils en ligne de la commune une alerte « animal perdu ».
- Intervenir auprès des propriétaires en cas de suspicion de maltraitance animale (abolements intempestifs, entraves, ...).
- Mettre en place une campagne de sensibilisation sur la maltraitance animale expliquant notamment les sanctions en cas de non-respect.
- Limiter et contrôler l'usage de feux d'artifices.

DÉFI ÉNERGÉTIQUE

Nos besoins énergétiques sont amenés à croître. Il est primordial d'assurer la sécurité de l'approvisionnement et la protection de l'environnement. Le tout à un coût raisonnable qui ne pénalise pas les citoyens.

- Renforcer les synergies entre les services communaux et le guichet de l'énergie
- Développer un réseau d'énergies renouvelables sur le territoire de la commune et soutenir l'autosuffisance énergétique pour les nouveaux quartiers (solaire, stockage, ...).
- Continuer à identifier au sein des pouvoirs locaux les investissements nécessaires en matière de performance énergétique des bâtiments pour développer un cercle vertueux entre économies d'énergie et réductions des charges communales.
- Privilégier, pour le charroi communal, l'achat de véhicules moins polluants.
- Favoriser l'implantation de bornes électriques sur la commune.
- Soutenir les démarches au bénéfice des prosumers pour éviter les décrochages d'onduleurs.

ENSEIGNEMENT

L'école doit être un escalier social pour tous les enfants, quel que soit leur milieu, leur origine et le réseau d'enseignement choisi, permettant à chacun d'apprendre, de s'épanouir, de construire son futur. Parallèlement à l'apprentissage, les écoles sont aussi un vecteur d'intégration sociale en participant à la vie collective de tout un quartier, tout un village et/ou toute une ville. Nous avons la chance à Marche-en-Famenne de pouvoir compter sur un enseignement de qualité, qui doit être encore davantage soutenu.

- Soutenir l'investissement durable dans les bâtiments scolaires et veiller à leur bon entretien. Rénovation des bâtiments mais également des cours de récréation en y intégrant des modules ludiques et pédagogiques.
- Intensifier l'apprentissage des langues (une troisième langue proposée en quatrième) Promouvoir des stages communaux dans une autre langue.
- Maintenir et développer des liens avec les différents pôles d'enseignement marchois : Athénée royal, ELMA (enseignement libre), enseignement spécialisé de Marloie, l'IFAPME, l'enseignement de Promotion sociale.
- Plaider pour retrouver un enseignement supérieur à Marche.

- Intégrer, à chaque fois que c'est possible, des enfants à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire, en renforçant les équipes éducatives et en engageant des spécialistes de l'éducation (par ex. logopède, ...).
- Mettre à disposition du matériel informatique moderne dans les classes et plus spécifiquement pour les élèves en difficulté (tablettes, casques, ...).
- Développer l'école du dehors dans les espaces verts de la commune et en créant des partenariats avec des acteurs locaux (arboretum, ASBL Fond des Vaux, jardin « La Clé du Temps » à On, ...).
- Développer l'accueil extrascolaire par la mise en place de partenariats entre les écoles et divers acteurs (bibliothèques, musées, centres/clubs sportifs, PME – pour éveiller l'enfant aux différents métiers – secteur associatif, ...).
- Développer une politique de prévention du dos, en collaboration avec l'école du dos, (port du cartable, posture assise en classe, ...), en collaboration avec les professeurs de sport.
- Être à l'écoute et soutenir les projets d'élèves.
- Intensifier les campagnes de sensibilisation au sein des écoles sur la sécurité routière, les assuétudes.
- Renforcer l'école du devoir et les services de remédiations afin de soutenir les élèves en difficultés et leurs parents.
- Rendre obligatoire une formation de premier secours dans le cycle secondaire.
- Mise en place de plumiers collectifs au sein des écoles afin de limiter les inégalités quant au matériel scolaire.

LA PETITE ENFANCE

Accompagner nos enfants vers demain en veillant à :

- Améliorer l'accueil de la petite enfance en augmentant le nombre de places (ex : crèche à l'ELMA), y compris pour des enfants porteurs de handicap, en soutenant la diversification des milieux d'accueil de manière à mieux répondre aux besoins et aux horaires de travail de chacun dans le respect du libre choix des parents. Renforcer le personnel en adéquation avec cette croissance de la capacité d'accueil.
- Valoriser le personnel actif dans le milieu de la petite enfance au sein de la commune.

Elargir l'accueil extrascolaire via :

- un meilleur échange entre l'école et la bibliothèque (l'école se rend à la bibliothèque et / ou le bibliobus vient aux élèves).
- une collaboration entre les écoles et l'académie de musique, d'arts plastiques, ...
- la promotion d'une garderie sportive pour tous les enfants, de tous les réseaux (après 16H) ou des compétitions interscolaires (championnats inter écoles, cross, les mercredis après-midi pour compléter les 2 heures de gymnastique à l'école)
- renforcer l'organisation de l'école des devoirs
- un plus large panel de stages culturels et sportifs
- Organiser ou encadrer des services de baby-sitting via une plateforme en ligne.
- Susciter la collaboration des entreprises et /ou le partenariat avec la Commune pour la création de places d'accueil.
- Développer les activités parascolaires et extrascolaires avec un prix préférentiel pour les familles monoparentales.

LES JEUNES

En permanence, nous devons être à l'écoute de leurs besoins et établir un dialogue avec eux.

- Soutenir l'action, les activités et le développement de la maison des jeunes et de ses antennes notamment à Aye et à On.
- Soutenir la création et les activités des groupements de jeunesse au sein des villages, en mettant à leur disposition un espace adapté sur chaque entité de la commune.
- Généraliser l'organisation des stages et activités extrascolaires dans les villages.
- Faciliter les déplacements vers les activités extrascolaires (sportives ou culturelles). A l'instar de la Locomobil, instaurer un service de Sportmobil avec un tarif préférentiel pour les familles monoparentales.
- Favoriser des projets intergénérationnels créateurs d'échanges entre les jeunes et les seniors.
- Créer un pôle « Scout friendly » avec une plateforme en ligne afin de proposer des emplacements de camps supervisés sur la commune.
- Mettre à disposition un espace « étude » pour les étudiants.
- Créer le conseil communal des jeunes (14-25 ans).

LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Maintenir une société ouverte et respectueuse des différences fait partie de nos valeurs que nous voulons également travailler concrètement au niveau local.

- Garantir l'autonomie maximale de la personne en situation de handicap, en lui permettant de participer pleinement et sans entrave, à tous les aspects de la vie en société (accessibilité des lieux publics, loisirs, ...).
- Favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil et/ou scolaires et ce tout au long de la scolarité.
- Tenir compte des « usagers les plus fragiles » dans la politique de mobilité. Revoir les trottoirs pour favoriser au mieux les déplacements des PMR.
- Encourager le recrutement de personnes en situation de handicap dans les services communaux et du CPAS.
- Favoriser et promouvoir le handisport et intégrer les besoins spécifiques dans le développement des infrastructures sportives.
- Engager ou former au moins une personne capable de communiquer en langue des signes, afin de faciliter la communication entre les personnes malentendantes et les services communaux/écoles, ...
- Soutenir au sein de l'Administration communale le travail de la personne de référence «handicontact».
- Monitorer et ajuster le nombre de places de parking handicapés. Tolérance zéro pour le non-respect de ces emplacements ou pour l'obstruction des passages ou trottoirs.
- Relancer le Conseil consultatif des personnes en situation de handicap.
- Soutenir les associations telles que Andage, ...

LES SENIORS

Notre société compte de plus en plus de personnes âgées ce qui est évidemment positif. Nous devons veiller au respect de nos aînés et à leur offrir une vraie qualité de vie.

Encourager le maintien des seniors à domicile.

- Créer un service d'appui pour personnes âgées à domicile, en soutien aux familles.
- Favoriser le maintien de la personne âgée dans son village en proposant la création de petites structures adaptées sous forme d'habitat groupé.
- Mettre en place une assistance administrative à domicile.
- Développer le logement intergénérationnel.
- Lutter contre l'isolement et maintenir les liens sociaux par l'organisation d'activité (visites de musées, ...).
- Encourager le bénévolat chez les Seniors (écoles des devoirs, sécurité aux abords des écoles, lecture dans les bibliothèques, hôpital...).
- Promouvoir un système de type « taxi seniors ».
- Soutenir les associations représentatives des seniors ou actives au bénéfice de ceux-ci.

Maison de Repos LIBERT :

- S'assurer que les bénéficiaires dégagés par le home du CPAS soient en priorité consacrés à l'augmentation de l'encadrement notamment pour les personnes désorientées, à l'accroissement des services, de la sécurité et de la convivialité à destination des résidents.
- Créer un village des seniors intégrant une typologie de logements diversifiés, adaptés et modernes (bungalows, chambres, résidences) et de services (aides à domicile, maison médicale, loisirs, ...).
- Anticiper le développement de la MRS Libert vers les propriétés voisines.
- Sécuriser et aménager le Parc y attenant.
- Augmenter le nombre de places au centre d'accueil de jour et adapter l'encadrement.
- Promouvoir la mise en place d'activités culturelles au sein du home (musique, art, théâtre, danse, cours de langue, excursions, smart-schooling, ...).

HÔPITAL ET SANTÉ

La santé est évidemment le bien le plus précieux. Nous avons la chance de compter sur un hôpital performant sur notre territoire. Vivalia implantation de Marche, cela représente quelque 800 médecins, infirmières, membres du personnel administratif et technique. Le plan Vivalia 2025 consacre l'hôpital de Marche en tant qu'hôpital à part entière. Des travaux ont déjà été réalisés comme :

- La construction d'une aile hospitalière (B6)
- La création d'une salle de réveil
- La construction d'une 5ème salle d'opérations
- D'autres sont en cours comme la construction d'un nouveau bloc opératoire et bientôt le reconditionnement de nouvelles unités de soins. Il faudra intensifier le recrutement afin de pouvoir ouvrir une nouvelle aile de gériatrie mais également une unité de soins palliatifs et de réhabilitation.

Cependant, il faut veiller à ce que sa modernisation et son développement s'accroissent et notamment comme le plan directeur le prévoit :

- Réaliser de nouveaux parkings végétalisés suite notamment à l'achat des terrains qui jouxtent l'hôpital avec un accès PMR.
- Prévoir un nouvel hôpital du jour chirurgical, reconditionner des étages, repenser l'accueil et créer une nouvelle aile pour abriter notamment l'oncologie, le nouveau laboratoire.
- Prévoir la démolition de la partie la plus ancienne.
- Se mettre aux normes concernant la nouvelle législation sur les fumoirs et le transférer dans une zone plus discrète.

Il faut aussi créer les conditions optimales pour le travail des équipes en place et également pour pouvoir accueillir des nouveaux médecins en étoffant les spécialisations présentes au sein de l'hôpital. Cette attractivité devra également être renforcée pour tout le personnel hospitalier (infirmières, techniciennes de surface, aides-soignants, ...).

Marche, hôpital de références : traumatisés, réhabilitation cardiaque (en collaboration avec Bouge, référent en cardiologie). Renfort du pôle Kiné avec une salle dédiée et une équipe pluridisciplinaire (Kinés, médecins, nutritionnistes, psychologues). Lancer un projet de réhabilitation nature en collaboration avec les clubs de sports locaux (marche, ...).

- Créer une salle d'accueil pour les familles autre que la cafétéria.
- Prévoir une capacité de logement pour les accompagnants de séjours hospitaliers à long terme.
- Promouvoir les activités pour les enfants hospitalisés.

Santé :

- Soutenir les différentes actions en faveur d'une politique de prévention de santé au niveau communal (assuétudes, Viasano, Maladie de Lyme, ...).
- Favoriser l'installation de médecins généralistes sur la commune.
- Soutenir financièrement les structures d'accompagnement à domicile des personnes malades ou en soins palliatifs.
- Augmenter la capacité des espaces d'accueil des personnes démentes afin de soulager leur entourage.
- Soutenir le réseau des infirmiers indépendants.
- Promouvoir le don de sang.

AGRICULTURE ET RURALITÉ

Une partie conséquente de notre Commune est rurale. Les activités agricoles s'y exercent. Nous sommes très attachés à ce lien à la terre.

- Réfection et remise en état des chemins agricoles, forestiers et ruraux.
- Valoriser et promouvoir les produits locaux issus de nos exploitations.
- Relayer la plate-forme de l'Apaq-W faisant la promotion de notre agriculture et assurant la communication sur nos produits ainsi que la réservation de ceux-ci.
- Être un relais efficace et dynamique pour nos agriculteurs.
- Favoriser la mise à disposition de terrains agricoles au profit de nos agriculteurs.
- Soutenir financièrement des opérations de type journée « Fermes ouvertes », ...
- Organiser une table ronde annuelle avec tous les acteurs agricoles et ruraux de la commune.

**UN AVIS, UNE QUESTION ?
NOS 25 CANDIDATES ET CANDIDATS
SONT À VOTRE ÉCOUTE !**